

IX a) L'ainé EUGENE,



EUGÈNE LAMORT photographié à Metz.

né à Luxembourg le 26. 10. 1844, fit ses études au lycée de Metz, avant d'entrer à l'Ecole Centrale de Paris, qu'il quitta en 1866, muni du diplôme d'ingénieur des arts et manufactures.

Deux ans plus tard il reprit de son oncle JULES la papeterie de Manternach. A cet effet il s'était d'abord associé avec son beau-frère Dominique-Antoine PESCATORE-FELTZ (cf. fasc. II, p. 533) ; puis il entama, seul, la modernisation de l'entreprise en vue de la fabrication du papier de cellulose, dernière nouveauté dans la branche. Mais, au cours des années, il devint de plus en plus difficile de soutenir la concurrence des papeteries allemandes, pourvues des tout derniers perfectionnements et tirant profit du régime de libre concurrence au sein de l'Union douanière.

Ajoutez à ces difficultés que, depuis 1884, Eugène Lamort avait à se plaindre de certains travaux de régularisation de la Syre, apportant des perturbations dans le débit normal de ce cours d'eau. Ses doléances, il les exposa tant en une brochure qu'à la Chambre de Commerce où il représentait la papeterie de 1876 à 1898. (61bis)

En 1889, la firme Eugène Lamort & Cie payait 480 francs d'impôts, ce qui, toutes proportions gardées, n'était pas beaucoup en comparaison de Jules N. COLLART de Steinfort (800 fr.) et METZ & Cie d'Eich (5 806 fr.) (62)

La papeterie de Manternach, avec son annexe produisant la pâte de bois de sapin, occupait une soixantaine d'ouvriers des deux sexes, et continuait à placer ses papiers devenus de plus en plus fins : en majeure partie dans le Zollverein, mais aussi en France et en Belgique. (62bis)

De 1876 à 1898 Eugène Lamort représentait la branche Papeterie à la Chambre de Commerce.

Dans une lettre adressée le 25. 6. 1895 à Victor BUCK, Eugène Lamort, se référant à une visite de son fils HENRI*) et « vu la concurrence

*) Né aux « Rochers » le 26. 11. 1869, il devait mourir en 1896.